



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 2 octobre 2017

PERSONNES PRÉSENTENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

| | | |
|------------------------|--------------------------|--------------------|
| Faduma Mader Idel | Soumia Oulhaj | Mylène Smith |
| Jeannette Kouokam | Nicole Zulliger | Michèle Paquette |
| Laïla Ziad | Ibtissam Filali Lemdersi | Frederic Geoffrion |
| Merieme Cherrab | Anick Martel | Myriam Poulin |
| Ghizlane Haloui | Ilham Filali Lemdersi | Josée Maurice |
| Gina Pierre | Nadia Berni | Rachel Rollin |
| Lucie Labelle | Esther Beaudry | Michèle Morin |
| Fatima Zohra Amesseoud | Stéphane Pépin | Chantal Urbain |
| | Andréanne Légaré | |
| | Karine Tremblay | |

Compte-rendu

1. Ouverture et mot de bienvenue de Mme Michelle Paquette, Présidente sortante

Mme Paquette se présente et souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination de la présidente et du/de la secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Karine Tremblay appuyée de Andréanne Légaré, il est résolu à la majorité des voix de :

Nommer Madame Michelle Paquette en tant que présidente d'assemblée.

Sur proposition de Mylène Smith appuyée de Nicole Zulliger, il est résolu à la majorité des voix de :

Nommer Madame Michèle Morin en tant que secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mylène Smith appuyée de Myriam Poulin, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel quel.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 septembre 2016

Sur proposition de Nicole Zulliger et appuyée de Esther Beaudry, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de l'AGA du 26 septembre 2016 tel que libellé.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 octobre 2016

Sur proposition de Andréanne Légaré et appuyée de Myriam Poulin, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de l'AGA du 20 octobre 2016 tel que libellé.

6. Présentation des états financiers 2016-2017

La présidente présente Mme Chantal Ouellet, vérificatrice pour la firme de Raymond Chabot Grant Thornton.

Mme Chantal Ouellet présente aux membres, les états financiers annuels du CPE La Ribambelle d'Aylmer pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Aucune question ou commentaire.

7. Présentation du rapport d'activités 2016-2017

Mme Michelle Paquette dépose le bilan des activités 2016-2017 du CPE La Ribambelle d'Aylmer. Elle énumère des activités touchant les RSG, les enfants, les parents, le CPE et le personnel du CPE.

8. Nomination d'un vérificateur pour 2017-2018

Sur proposition de Mylène Smith et appuyée de Michèle Morin, il est résolu de désigner la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer l'audit pour l'année financière 2017-2018.

9. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Sur proposition de Karine Tremblay et appuyée de Michèle Morin, il est résolu de désigner Michelle Paquette comme présidente d'élection

Sur proposition de Mylène Smith et appuyée de Karine Tremblay, il est résolu de désigner Michèle Morin comme secrétaire d'élection.

10. Élection des administrateurs du conseil d'administration

La présidente d'élection énumère les postes en élections.

La présidente débute avec les postes en milieu familiale, demande s'il y a des membres intéressés. Comme aucuns membres actifs parents du milieu familial ne sont présent, la présidente informe que les postes seront comblés ultérieurement.

La présidente poursuit avec le poste RSG pour un mandat de 2 ans. Elle demande s'il y a des membres intéressés. Mesdames Nicole Zulliger et Myriam Cherrab se présentent. La présidente les invites à se présenter à l'assemblée. Comme il n'y a que 1 poste de disponible des élections ont lieu.

Mme Nicole Zulliger est élue.

La présidente poursuit avec le poste parent de l'installation pour un mandat de 2 ans. Aucun candidat ne se manifeste dans l'assemblée. Le poste sera comblé ultérieurement.

La présidente termine avec les 2 postes membre de la communauté pour des mandats de 2 ans. Elle demande s'il y a des membres intéressés. Mesdames Mylène Smith et Myriam Poulin se présentent. La présidente les invites à se présenter à l'assemblée. Elles sont élues par acclamation

11. Varia

12. Levée de l'assemblée

Les affaires à l'ordre du jour ayant été traitées, sur proposition de Mylène Smith et appuyée de Michèle Morin, l'assemblée est levée à 20h14.

